

NEWSLETTER – 18 juillet 2005

Aider : un verbe de plus en plus difficile à conjuguer !

Les Institutions caritatives romandes sont inquiètes et ce à juste titre car la Commission fédérale des maisons de jeu s'en prend ouvertement à la Loterie Romande (LORO) en lui contestant le droit d'exploiter une nouvelle génération de jeux électroniques.

Il faut rappeler que l'intégralité des bénéfices de la LORO est redistribuée aux institutions oeuvrant dans les domaines culturel, social et sportif. Si la Commission parvient à imposer son projet, des sommes considérables changeront d'affectation, ce qui, en d'autres termes, mettra gravement en danger l'existence même des 4 à 5000 associations bénéficiaires. Pour mémoire, en 2004 la LORO a distribué près de 143 millions de francs.

La Croix-Rouge vaudoise fait partie des bénéficiaires réguliers de la Loterie Romande. Grâce à cette dernière nous avons pu maintenir des prestations en faveur des familles et améliorer notre équipement informatique. Sans ces indispensables apports, je ne sais ni où ni comment nous aurions trouvé les sommes nécessaires.

En voulant frapper la Loterie Romande, la Commission fédérale des maisons de jeu vise également les Institutions caritatives. Elle le sait parfaitement, mais n'en a cure. Seul le résultat compte à ses yeux : remplir les coffres des Casinos et alimenter ainsi les caisses fédérales.

Une histoire de gros sous en somme. Peut-être bien. Mais les vrais perdants, il faudra les chercher parmi les bénéficiaires des Institutions caritatives. Nous vivons une époque formidable non ?

Claude Gross
Directeur